

LE 7 NOVEMBRE 2016

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET PRÉSENCE

Assemblée ordinaire du conseil municipal de Hatley, tenue au 2100, route 143, Hatley (Québec), lundi le 7 novembre 2016 à 20 h, présidée par M. Denis Ferland, maire et à laquelle assistent les conseillers suivants :

M. Gilles Viens et les conseillères Mme Nicole Gingras et Chantal Montminy.

La conseillère Mme Lucie Masse est absente de même que les conseillers M. Guy Massicotte et Éric Hammal.

M. André Martel, directeur général et secrétaire-trésorier, est présent.

Le maire ayant constaté le quorum, il ouvre l'assemblée devant 9 citoyens.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Résolution
2016-199**

Il est proposé par la conseillère Nicole Gingras, et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

Le point divers reste ouvert.

ORDRE DU JOUR

De l'assemblée du 7 novembre 2016

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCES

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. RAPPORT DU MAIRE

3.1 Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

4.1 Assemblée régulière du 3 octobre 2016

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

5.1 Questions des citoyens

6. CORRESPONDANCE

6.1 Correspondance générale

7. ADMINISTRATION

7.1 Déclaration d'intérêt pécuniaire

7.2 Date de l'assemblée pour l'adoption du budget 2016

7.3 Adoption du calendrier des assemblées

7.4 Nomination du maire suppléant – information 2014-052

7.5 Fermeture du bureau municipal pour la période des fêtes

7.6 Travaux pour enclos à déchets et récupération dans Woodland Bay

7.7 Adoption du budget de la Régie du Parc Massawippi

7.8 Contrat d'entretien ménager

7.9 Contrat d'entretien paysager – saison 2017

7.10 Résolution d'appui pour le Centre de santé de la Vallée Massawippi

8. TRANSPORT – VOIRIE

8.1 Rapport des travaux pour l'amélioration des rues des Cèdres et la réparation d'un ponceau sur le chemin North – Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

- 8.2 Frais pour l'évaluation du déplacement d'un poteau – secteur du chemin Lord
- 8.3 Travaux de sondages rue des Ormes et Main – Mandat à EXP
- 8.4 Inspection d'une partie des conduites rue des Érables – Mandat à Groupe ADE Estrie

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 9.1 Adoption du budget de la Régie incendie Massawippi

10. URBANISME

- 10.1 Demande de dérogation mineure, 716 chemin Nolka (information à venir)
- 10.2 Dépôt du rapport de l'inspecteur en bâtiment pour les 10 premiers mois de 2016
- 10.3 Attribution d'un numéro d'immeuble – lot 4 665 883 sur le chemin du Ruisseau

11. HYGIÈNE DU MILIEU

- 11.1 Aucun

12. LOISIRS et CULTURE

- 12.1 Contrat d'entretien pour la patinoire

13. FINANCES

- 13.1 Rapport de délégation de compétence
- 13.2 Autorisation de paiement des comptes payés et à payer
- 13.3 Dépôt de l'état comparatif au 31 octobre 2016

14. DIVERS

- 14.1 Nomination du directeur général et secrétaire-trésorier auprès de Revenu Québec concernant la gestion des taxes de ventes
- 14.2 Nomination du directeur général et secrétaire-trésorier auprès des services électroniques clicSQR et services offerts par les ministères et organismes
- 14.3 Ajout

15. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

Adopté à l'unanimité.

3. RAPPORT DU MAIRE

3.1 Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité

Rapport du maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens, Mesdames et Messieurs du Conseil,

Conformément à l'article 955 du *Code municipal du Québec*, j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter le bilan de la situation financière de notre municipalité.

1. Les résultats réels de l'exercice financier 2015

Selon les états financiers vérifiés pour l'exercice financier 2015 de la Municipalité de Hatley, les revenus totalisaient 1 571 570 \$ et les dépenses de fonctionnement, 1 613 877 \$. Après avoir ajouté les affectations du surplus (+ 44 794 \$), enlevé les transferts aux activités d'investissement (- 9 288 \$), ajouté l'amortissement (+120 379 \$) et enlevé le remboursement de la dette (- 18 450 \$), le surplus d'exercice à des fins fiscales s'élève à 95 128 \$. De l'avis des vérificateurs, les états financiers présentaient fidèlement, à tous les égards importants, le résultat des opérations de la Municipalité et l'évolution de sa situation financière pour l'année 2015.

2. Les résultats estimés pour 2016

La Municipalité de Hatley a adopté des prévisions budgétaires pour 2016 indiquant des recettes de 1 489 786 \$ et des dépenses de fonctionnement de 1 452 372 \$ pour un surplus de fonctionnements de 37 414 \$. Un montant de 29 414 \$ devant être consacré au remboursement de la dette et une somme de 8 000 \$ a été prévu pour des activités d'investissement. Le conseil municipal ayant exercé un contrôle serré des dépenses dans la réalisation de ses projets, j'estime que cette année la municipalité réalisera un surplus raisonnable.

3. Les réalisations de 2016

Plan stratégique

Le plan stratégique 2015-2020 a été adopté ainsi que les actions pour 2015 et 2016. Parmi les actions que j'aimerais souligner, il y a l'acquisition en partenariat avec la Régie de Parc Massawippi, de la Plage des Servites et l'octroi du mandat à la firme Pittoresco pour la conception et l'installation d'un Jardins des Pionniers.

Ressources humaines

En ce qui concerne les ressources humaines l'année 2016 en fût une de stabilité concernant les employés permanents. Toutefois, l'embauche d'un étudiant dédié au mesurage et à l'inspection des fosses septiques, au suivie de la protection des bandes riveraines et au mesurage des droits acquis dans le secteur des roulottes de la Baie Bacon nous a donné l'occasion de faire évoluer des dossiers importants pour la municipalité. Je tiens à remercier les employés pour leurs loyaux services au cours de la dernière année.

Chemin de tolérance

Après une année à expérimenter l'entretien et l'utilisation des chemins de tolérance qui avait été déclaré en 2015, je suis très fier d'entendre les commentaires positifs des citoyens concernés. Bien que nous ayons dû demander un petit ajustement concernant un point de virage pour des raisons de sécurité, je considère que les travaux effectués avant le transfert de l'entretien avait été fait à la satisfaction de la municipalité selon les critères établis.

Voirie

Un budget supplémentaire de 105 000 \$ pris à même les surplus accumulés a été octroyé au service de voirie afin de procéder à une mise à niveau du réseau routier. Nous avons également procéder à une analyse afin de faire effectuer des travaux pour rehausser la rue des Ormes et corriger l'écoulement de l'eau sur la rue Main.

Environnement

Le changement majeur de la dernière année a été la mise en place du mesurage et l'inspection des fosses septiques et la planification de la vidange par la municipalité. Nous sommes conscients que la procédure doit être améliorée afin de réduire le délai entre le mesurage et la vidange. Le mandat a été donné à l'administration municipal afin d'atteindre cette objectif au maximum.

Un autre dossier qui nous préoccupe et qui a fait l'objet d'une attention particulière durant de la dernière année, c'est l'ancien dépanneur de la Baie Bacon. L'étude environnementale phase I et II a été effectuée et des discussions seront entamées avec Revenu Québec suite au résultat obtenu.

Le dossier des conteneurs de vidange et de recyclage dans le secteur de la Baie Woodland a fait l'objet de nombreuses discussions depuis plusieurs années.

Heureusement au courant de la dernière année, grâce à l'implication et au leadership de Mme Nicole Marchand et M. Markus Haug, ce dossier est en voie de se concrétiser à la satisfaction des résidents du secteur et de la municipalité. Je tiens à les remercier pour leur engagement.

La collecte des gros rebuts fera l'objet d'une attention particulière de la part de la municipalité durant la prochaine année, étant donné les changements annoncés par la Ressourcerie des Frontières.

Réseau d'égout de Bacon's Bay

L'immunisation des stations de pompage a été complétée ce qui signifie que les résidents pourront continuer d'utiliser le réseau normalement en cas d'inondation.

Propriétaire de roulottes

Les démarches se sont poursuivies en 2016 afin d'arriver à proposer aux résidents du secteur des roulottes, un règlement de zonage qui répond au maximum à leur attente tout en respectant la réglementation en vigueur. Ce défi de taille a été atteint en grande partie et a été rendu possible grâce à l'ouverture d'esprit et la collaboration des représentants des 2 associations du secteur concerné. Le résultat final devrait être connu sous peu.

Loisir et culture

Le mandat pour la conception et la réalisation du Jardin des Pionniers a été donné et l'installation se fera au printemps prochain. La conception des micro-bibliothèques est en cours et l'installation se fera dès cet automne.

Service incendie

C'est avec fierté que je souligne la mise en place du service de Premier Répondant niveau II pour la municipalité. Comme le temps est un des éléments les plus importants lorsque l'on parle de situation d'urgence, le fait d'avoir des premiers répondants sur notre territoire va faire une grande différence lorsque la situation l'exigera.

Dans le même ordre d'idée les changements apportés au numéro d'immeuble dans le secteur de la Baie Woodland vont aussi augmenter de beaucoup l'efficacité d'intervention en situation d'urgence. Je remercie les citoyens du secteur pour leur compréhension.

Suite à l'étude coordonnée par la MRC concernant l'organisation des services incendie sur son territoire des discussions se poursuivent afin d'analyser la possibilité d'unifier les forces des services incendies de la partie Est du Lac Memphrémagog.

Enfin, nous procédons actuellement à la mise à jour de notre plan des mesure d'urgence en collaboration avec la Régie incendie Massawippi et la municipalité du village d'Ayer's Cliff.

4. Les orientations générales pour 2017

Administration

L'année 2017 prévoit des élections dans le monde municipal. À ce titre, j'encourage l'implication citoyenne et la démocratie de s'exprimer et invite les citoyens désireux de la faire, de s'impliquer.

Nous aimerions aussi au courant de la prochaine année clore le dossier de l'ancien dépanneur afin de pouvoir offrir à notre population un endroit où on ne retrouve pas

une bâtisse en perte de valeur et des aménagements qui représentent un danger pour notre population.

Taxe d'accise

Le plan d'intervention a été déposé pour le TECQ les principaux travaux devraient être réalisés en 2017 et 2018, notamment la mise à niveau de l'équipement informatique pour le suivi du réseau d'aqueduc, le réseau d'égout de la Baie Bacon sera inspecté pour en évaluer son état et procéder à sa mise à niveau si nécessaire et des travaux plus importants sur certaines portions de notre réseau routier.

Régie incendie

Il faudra voir pour la suite des choses en ce qui concerne la concrétisation de la mise en place de la Régie-Est. Mais quoi qu'il en soit, nous prévoyons, via la Régie incendie Massawippi, procéder à l'achat d'un camion servant au support lors des interventions et de procéder à la construction d'une nouvelle caserne.

Parc régional Massawippi

L'achat de la Plage des Servites étant concrétisé le défi est maintenant de voir à l'organisation et la gestion de cette plage. Avec nos partenaires dans ce dossier, nous allons élaborer un plan de développement et procéder à l'embauche d'un coordonnateur.

5. La liste des achats de plus de 20 000 \$

Voici la liste des achats de plus de 20 000 \$ effectués depuis le dernier rapport annuel du maire en novembre 2015 jusqu'au 31 octobre dernier auprès d'un même fournisseur.

9067-7295 Québec Inc. (Bruce Stoddard)

Objet du contrat :	
Déneigement	207 126.02 \$
Transport et fossés	11 204.59 \$
Total :	218 330.16 \$

Stanley-Dany Taylor Transport.

Objet du contrat :	
Ramassage et transport des déchets	18 384.47 \$
Ramassage et transport du compost	21 844.14 \$
Total :	40 228.61 \$

Sani-Estrie

Objet du contrat :	
Collecte du recyclage	32 984.75 \$

Ministère des Finances du Québec

Objet du contrat :	
Sûreté du Québec	189 915.10 \$

Ministère du Revenu du Québec

Objet du contrat :	
Déduction à la source	62 600.58 \$

Receveur général du Canada

Objet du contrat :	
Déduction à la source	25 641.56 \$

MRC de Memphrémagog

Objet du contrat :	
Certificat d'utilisateur	12 398.00 \$
Quotes-parts	98 288.57 \$
Total	110 686.57 \$

Régie incendie Massawippi

Objet du contrat :	
Quotes-parts	82 789.66 \$
Régie du parc Massawippi	
Objet du contrat :	
Quotes-parts	20 033.80 \$
RIGDSC	
Objet du contrat :	
Quotes-parts	21 642.33 \$
Eurovia Québec Construction	
Objet du contrat :	
Ajustement des regards	23 846.27 \$
Couillard Construction	
Objet du contrat :	
Rechargement	107 656.58 \$
Nivelage	19 646.28 \$
Total :	127 302.86 \$
Financière Banque Nationale	
Objet du contrat :	
Versement en capital et intérêts	22 560.72 \$
Multi routes inc.	
Objet du contrat :	
Abat poussière	34 527.00 \$
Pavage Lavallée & Leblanc.	
Objet du contrat :	
Pavage et scellement de fissures	74 419.24 \$
Village d'Ayer's Cliff.	
Objet du contrat :	
Remboursement FDT – Voie des Pionniers	4 707.00 \$
Entente intermunicipale égout et aqueduc	22 961.32 \$
Total	27 668.32 \$
Grondin Excavation	
Objet du contrat :	
Réparation de ponceaux	24 870.25 \$
Monty Sylvestre	
Objet du contrat :	
Frais juridique	21 128.83 \$
Scalabrini & Fils	
Objet du contrat :	
Installation de membrane et fossé	21 270.38 \$
Duroflex.	
Objet du contrat :	
Lumière de rue	21 058.85 \$
Pour un grand total de	1 203 506.29 \$

6. Rémunération des membres du Conseil

Conformément à la *Loi sur le traitement des élus*, voici un état de la rémunération du Conseil pour l'année 2016 :

	Maire	Conseillers
Rémunération	7 967.40 \$	2 655.84 \$
Allocation de dépenses	3 983.64 \$	1 327.92 \$
Ass. Spéciale	36.67 \$	36.67 \$
Ass. Spéciale non imposable	18,33 \$	18,33 \$

Je tiens à remercier mes collègues du conseil municipal pour leur grande implication dans leurs dossiers respectifs ainsi que nos employés qui ont menés à bien l'administration de la municipalité.

Le tout respectueusement soumis, ce 7 novembre 2016.
Denis Ferland, Maire

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière tenue le 3 octobre 2016

**Résolution
2016-200**

Il est proposé par la conseillère Chantal Montminy, que le procès-verbal de l'assemblée régulière tenue le 3 octobre 2016 soit adopté tel quel.

Adopté à l'unanimité.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une résidente demande si c'est normal d'avoir un surplus de 95, 000 \$. M. Ferland, le maire précise que le vérificateur externe ne sait pas prononcer sur le fait que c'était normal ou pas mais a mentionné que les états présentaient fidèlement le résultat des opérations de la Municipalité. M. Ferland mentionne que la municipalité dispose d'un surplus d'environ 500 000 \$, somme qui représente environ 30 % du budget de la municipalité, une situation avec lequel les élus sont confortables.

Une citoyenne demande qu'est-ce qu'il va arriver avec le projet VILL-1 si le Ministère de l'environnement refuse le 42 mètres carrés. Le maire mentionne qu'il est positif face à cette demande auprès du ministère et mentionne que la MRC appui la demande de la municipalité. Il précise que si le projet est refusé, il y aura lieu de se rencontrer à nouveau avec les représentants pour discuter d'un projet modifié pour tenir compte des commentaires reçus des autorités ministérielles.

6 CORRESPONDANCE

6.1 Correspondance générale

Le directeur général dépose un bordereau de la correspondance reçue depuis la dernière assemblée. La correspondance sera traitée conformément aux indications du Conseil.

7 ADMINISTRATION

7.1 Déclaration d'intérêt pécuniaire

Le directeur général dépose la déclaration des intérêts pécuniaires des conseillères Chantal Montminy, Nicole Gingras, Lucie Masse des conseillers Éric Hammal, Gilles Viens et du maire Denis Ferland. Le conseiller Guy Massicotte déposera sa déclaration lors de l'assemblée de décembre étant présentement hors du pays.

7.2 Date de l'assemblée pour l'adoption du budget 2017

**Résolution
2016-201**

Il est proposé par la conseillère Chantal Montminy, et résolu d'adopter le budget 2017 lors d'une assemblée spéciale qui sera tenu le lundi 12 décembre à 19 h à la salle du conseil au 2100, route 143 à Hatley et de publier un avis public du contenu de la présente résolution.

Adopté à l'unanimité.

7.3 Adoption du calendrier des assemblées

Considérant que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune des séances;

Résolution 2016-202

Il est proposé par le conseiller Gilles Viens, et résolu d'adopter le calendrier ci-après relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2017, les séances débuteront à 20 h les premiers lundi du mois exception faites du mardi 9 janvier, du mardi 5 septembre et du lundi 13 novembre:

- 9 janvier
- 3 avril
- 3 juillet
- 2 octobre
- 5 février
- 1^{er} mai
- 7 août
- 13 novembre
- 6 mars
- 5 juin
- 5 septembre
- 4 décembre

De publier un avis public du contenu du présent calendrier.

Adopté à l'unanimité.

7.4 Nomination du maire suppléant – information résolution 2014-052

Le maire, M. Denis Ferland informe la population que tel que décidé dans la résolution 2014-052, le maire suppléant pour la période de décembre 2016, janvier et février 2017, sera Mme Chantal Montminy.

7.5 Fermeture du bureau municipal pour la période des fêtes

Résolution 2016-203

Il est proposé par la conseillère Chantal Monminy, et résolu de fermer le bureau municipal pour la période des fêtes du mercredi 21 décembre 2016 au mardi 3 janvier 2017 inclusivement.

Adopté à l'unanimité.

7.6 Travaux pour enclos à déchets et récupération dans Woodland Bay

Considérant qu'un avis de motion a été déposé lors de l'assemblée publique du 1^{er} août 2016;

Considérant que le Règlement numéro 2016-015 décrétant une dépense maximum de 20 000,00 \$ et un emprunt de 20 000 \$ pour des travaux d'aménagement des installations destinées aux conteneurs de poubelle et de recyclage dans le secteur de la Baie Woodland a été adopté le 3 octobre 2016;

Considérant qu'un avis public a été émis le 5 octobre 2016 invitant les personnes habiles à voter du secteur de la Baie Woodland à venir signer le registre entre durant la période du 11 au 20 octobre 2016 inclusivement;

Considérant qu'aucune personne est venu signer le registre;

Résolution 2016-204

Il est proposé par la conseillère Nicole Gingras, et résolu d'autoriser les travaux pour la construction et l'installation de l'enclos à déchets et récupération à la compagnie 9067-7295 Québec inc (Bruce Stoddard) pour la base de ciment au coût de 6 100.00 \$ plus taxes et l'installation de la clôture à Clôture Orford au coût de 9 453.09 \$ plus

taxes. La totalité des coûts de ce projet seront refacturer aux résidents du secteur tel que le prévoit le Règlement 2016-015.

Adopté à l'unanimité.

7.7 Adoption du budget de la Régie du Parc Massawippi

Considérant que la Régie du Parc Massawippi présente un budget équilibré de l'ordre 149 512 \$;

Considérant que la quote-part de la municipalité sera de 20 782.40 \$;

Résolution 2016-205

Il est proposé par le conseiller Gilles Viens, et résolu d'adopter le budget de la Régie du Parc Massawippi tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

7.8 Contrat d'entretien ménager

Résolution 2016-206

Il est proposé par la conseillère Chantal Montminy, et résolu d'octroyer le contrat d'entretien ménager du bureau municipal et du centre communautaire à Mme Laurence Galvin-Wagner au tarif horaire de 16 \$.

Adopté à l'unanimité.

7.9 Contrat d'entretien paysager – saison 2017

Résolution 2016-207

Il est proposé par la conseillère Chantal Montminy, et résolu d'accepter la soumission de Myriam Fréchette au montant de 3 343 \$ plus les taxes applicables, pour l'entretien des aménagements paysagers pour la saison 2017 telle que déposée le 3 octobre 2016.

Adopté à l'unanimité.

7.10 Résolution d'appui pour le Centre de santé de la Vallée Massawippi

ATTENDU que, dans la répartition théorique des besoins prioritaires du Plan Régional d'effectifs médicaux (PREM) 2017, la région de l'Estrie et tout spécialement Magog est considérée comme milieu prioritaire pour la prise en charge de patients;

ATTENDU que la coopérative de santé connue sous le nom de Centre de santé de la Vallée Massawippi (CSVM), située à Ayer's Cliff, éprouve une grande difficulté à recruter des omnipraticiens pour permettre aux membres et aux non-membres d'accéder à des services de santé;

ATTENDU que près de 74 % des membres actuels du CSVM ne sont pas inscrits auprès d'un médecin de famille;

ATTENDU que, pour la région du Massawippi, l'apport de médecin qui fait du sans rendez-vous au CSVM est inestimable mais ne comble pas les besoins de suivis réguliers des patients;

ATTENDU que Docteur Kenny Mailloux a démontré un intérêt à pratiquer à titre d'omnipraticien et prendre en charge des patients au CSVM pour la région de l'Estrie;

ATTENDU que Docteur Mailloux déposera sa candidature au PREM 2017;

ATTENDU que le CSVM est disposé à offrir tout le support nécessaire pour favoriser l'intégration et la rétention de Docteur Mailloux dans la région;

ATTENDU que la municipalité désire signifier son appui à Docteur Mailloux dans la réalisation de ces démarches puisque celui-ci pourrait combler, par sa présence au CSVM, d'importants besoins en termes de services de santé pour la région;

ATTENDU que l'arrivée de Docteur Mailloux au CSVM permettrait aussi d'étudier la possibilité d'offrir des services de soutien à domicile aux patients de la région, ce qui permettrait de rencontrer une des cibles de la nouvelle politique gouvernementale de prévention en santé;

ATTENDU que Docteur Mailloux est parfaitement bilingue, connaît bien la région et les besoins des patients et serait un excellent candidat à long terme pour notre région;

**Résolution
2016-208**

Il est proposé par la conseillère Nicole Gingras, et résolu que le Département régional de médecine générale (DRMG) soit informé que la municipalité de Hatley appuie la candidature de Docteur Kenny Mailloux au PREM 2017 pour la région de l'Estrie et tout spécialement pour Magog.

Adopté à l'unanimité

8 TRANSPORT – VOIRIE

8.1 Rapport des travaux pour l'amélioration des rues des Cèdres et la réparation d'un ponceau sur le chemin North – Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

Considérant que la municipalité a fait une demande de subvention pour des travaux d'amélioration des rues des Cèdres et la réparation d'un ponceau sur le chemin North;

Considérant que le Ministère des Transports du Québec a accordé deux subventions pour la réalisation des travaux à savoir;

- dossier 00024101-1, montant de 6 573 \$ dont le versement est prévu pour l'exercice financier en cours
- dossier 00024319-1, montant de 12 801 \$ dont les versements sont répartis sur trois années budgétaires

Considérant que le directeur général dépose un rapport des dépenses réalisées;

**Résolution
2016-209**

Il est proposé par le conseiller Gilles Viens, et résolu que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les rues des Cèdres et la réparation d'un ponceau sur le chemin North pour des montants subventionnés de 12 801\$, et 6 573\$ conformément aux exigences du ministère des Transports;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les chemins dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adopté à l'unanimité.

8.2 Frais pour l'évaluation du déplacement d'un poteau – secteur du chemin Lord

CONSIDÉRANT la résolution 2015-091 adoptée en mai 2015 établissant les normes et procédures afin de faire reconnaître un chemin privé comme chemin de tolérance;

CONSIDÉRANT que les résidents du secteur du chemin Lord désirent effectuer les travaux nécessaires afin de déposer une demande pour qu'une partie supplémentaire du chemin Lord soit reconnu comme un chemin de tolérance;

CONSIDÉRANT que les travaux nécessitent le déplacement d'un poteau appartenant à Bell Canada ;

CONSIDÉRANT les exigences demandées par Bell Canada afin de procéder à une analyse de la faisabilité et des coûts reliés au déplacement d'un poteau ;

CONSIDÉRANT que le représentant des résidents du secteur, M. Claude Goyette s'est engagé à rembourser à même les fonds amassés auprès des résidents du secteur, la municipalité pour les frais engagés ;

**Résolution
2016-210**

Il est proposé par le conseiller Gilles Viens, et résolu de demander à Bell Canada de procéder à l'analyse des coûts afin de procéder au déplacement d'un poteau dans le secteur du chemin Lord et de payer le frais d'analyse de 1 105 \$, plus taxes. Montant à être remboursé par les résidents du secteur concerné à la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

8.3 Travaux de sondages rue des Ormes et Main – Mandat à EXP

**Résolution
2016-211**

Il est proposé par la conseillère Nicole Gingras, et résolu d'octroyer le mandat à EXP afin de procéder à 4 sondages de terrain sur la rue des Ormes et 4 sondages de terrain sur la rue Main le montant estimé des travaux est de 3 000 \$.

Adopté à l'unanimité.

8.4 Inspection d'une partie des conduites rue des Érables – Mandat à Groupe ADE Estrie

**Résolution
2016-212**

Il est proposé par la conseillère Chantal Montminy, et résolu d'accepter la proposition du Groupe ADE Estrie afin de procéder à l'inspection d'une partie des conduites d'égout sur la rue des Érables. Le prix est de 250 \$ / heure pour le nettoyage, de 175 \$ / heure pour l'inspection et un coût de 129.50 / la tonne pour la disposition des solides sanitaire pour un estimée budgétaire d'environ 4 000 \$.

Adopté à l'unanimité.

9 SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 Adoption du budget de la Régie incendie Massawippi

Considérant que la Régie incendie Massawippi présente un budget équilibré de l'ordre 281 911 \$;

Considérant que la quote-part de la municipalité sera de 80 208 \$;

**Résolution
2016-213**

Il est proposé par le conseiller Gilles Viens, et résolu d'adopter le budget de la Régie incendie Massawippi tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

10 URBANISME

10.1 Demande de dérogation mineure, 716 chemin Nolka

Considérant que le propriétaire a présenté une demande de dérogation mineure pour l'immeuble situé au 716, chemin Nolka ;

Considérant qu'une dérogation mineure peut être accordée pour toutes les dispositions du règlement de lotissement à l'exception de celles qui sont relatives à l'usage, à la densité et dans les zones de contraintes.

Considérant que le propriétaire souhaite construire un agrandissement à sa résidence existante;

Considérant que la dalle de béton actuelle est située à 7.31 mètres du chemin alors que le règlement de zonage exige 12 mètres pour les zones Ad;

Considérant que la dérogation est mineure et ne cause aucun préjudice aux voisins. ;

Considérant que le CCU recommande d'accepter la demande de dérogation ;

**Résolution
2016-214**

Il est proposé par la conseillère Nicole Gingras, et résolu d'autoriser la demande de dérogation mineure pour l'immeuble situé au 716, chemin Nolka appartenant à M. Alain Carignan. Cette dérogation a pour but de permettre l'agrandissement du bâtiment principal à une distance de 7.31 mètres de la rue plutôt que 12 mètres tel qu'exigé par le règlement de zonage.

Adopté à l'unanimité.

10.2 Dépôt du rapport de l'inspecteur en bâtiment pour les 10 premiers mois de 2016

Le directeur général dépose le rapport des émissions de permis pour les 10 premiers mois de 2016. Pour la période visée 5 permis de construction ont été émis pour une valeur de 1 420 000 \$ et 32 permis de rénovation/modification pour une valeur de 560 399 \$. Dans la catégorie garage et piscine 9 permis ont été émis pour une valeur de 252 500 \$. Dans la catégorie divers 28 permis ont été émis.

10.3 Attribution d'un numéro d'immeuble – lot 4 665 883 sur le chemin du Ruisseau

CONSIDÉRANT que sans numéro d'immeuble, un résident ne peut avoir accès aux services de communication tel que le téléphone et/ou l'électricité;

CONSIDÉRANT la distance actuelle entre les résidences existantes;

CONSIDÉRANT qu'il est essentiel d'attribuer des numéros d'immeubles dans un ordre numérique afin d'optimiser les délais de réponse pour les services d'urgence;

**Résolution
2016-215**

Il est proposé par la conseillère Chantal Montminy, et résolu d'attribuer le numéro d'immeuble 475 à l'érablière sur lot 4 665 883 pour la partie situé sur le chemin du Ruisseau.

Une lettre sera transmise au propriétaire dans le but de les informer et leur fournir les explications nécessaires.

La municipalité avisera les services d'urgence et procédera à l'installation d'une plaque réfléchissante portant le numéro d'immeuble, à l'entrée des dits lots

Adopté à l'unanimité.

11 HYGIÈNE DU MILIEU

11.1 Étude de caractérisation environnementale Phase II complémentaire – lot 4 665 330

Considérant les résultats obtenus suite aux premiers forages effectués sur le lot 4 665 330 ;

Considérant que la municipalité désire mieux cerner l'étendue horizontale de la contamination ;

Considérant que cette information est nécessaire à la réalisation de l'étude d'évaluation environnementale de site Phase II ;

Résolution

2016-216

Il est proposé par la conseillère Nicole Gingras, et résolu de mandater Avizo afin d'effectuer 4 forage additionnel et d'installer un puit d'observation de l'eau souterraine à la limite du terrain. Le coût des travaux est de 4 930 \$, plus taxes
Adopté à l'unanimité.

12 LOISIR ET CULTURE

12.1 Contrat d'entretien pour la patinoire

Résolution
2016-217

Il est proposé par la conseillère Chantal Montminy, d'octroyer le contrat d'entretien pour la patinoire à M. Marc Mailloux qui devra déposer une facture à la municipalité pour le paiement de ses heures au tarif de 15 \$ de l'heure plus les frais de fonctionnement de la souffleuse.

Adopté à l'unanimité.

13 FINANCE

13.1 Rapport de délégation de compétence

En conformité avec le règlement 2007-08 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire et autorisant une délégation de compétence, le directeur général dépose son rapport sur les dépenses qu'il a autorisées pour un montant de 1 929.43 \$.

13.2 Autorisation de paiement des comptes payés et à payer

Considérant que le directeur général dépose une liste des chèques émis depuis le 1^{er} octobre 2016 ;

Résolution
2016-218

Il est proposé par le conseiller Gilles Viens, et résolu ;

De ratifier le paiement des salaires des employés pour le mois d'octobre 2016 du chèque 3823 au chèque 3844 pour un montant de 14 141.06 \$;

Numéro chèque	Fournisseur	Description de l'achat	Montant
6874	MARIO SAINT-PIERRE	CNESST	570,93 \$
6875	HYDRO QUÉBEC	Éclairage publique	327,91 \$
6876	GILLES VIENS	Congrès FQM 2016	372,20 \$
6877	MINISTÈRE DES FINANCES	Permis d'alcool	44,00 \$
6878	BELL CANADA	Hôtel de ville	224,20 \$
6879	CHANTAL MONTMINY	Congrès FQM 2016	336,02 \$
6880	H.T.C.K.	Essence camion de voirie	271,00 \$
6881	DENIS FERLAND	Congrès FQM 2016	525,68 \$
6882	GUY MASSICOTTE	Congrès FQM 2016	251,40 \$
6883	NÉOPOST	Timbreuse	500,00 \$
6884	FINANCIÈRE BANQUE	Remboursement capital et intérêt	66,15 \$
6885	BELL MOBILITÉ	Cellulaire voirie	65,38 \$
6886	MARIO SAINT-PIERRE	CNESST	570,93 \$
6887	MINISTÈRE DES FINANCES	2ième versement SQ	92 916,00 \$
6888	HYDRO QUÉBEC	Hydro - hôtel de ville	146,61 \$
6889	GROUPE FINANCIER	Remises de l'employeur	560,14 \$
6890	MINISTRE DU REVENU DU	Remises de l'employeur	3 493,24 \$
6891	RECEVEUR GENERAL DU	Remises de l'employeur	1 465,98 \$
6892	HYDRO-QUEBEC	Hydro - station Bowen	516,92 \$
6893	INFOTECH	Banque d'heures	1 207,24 \$

6894	BRUCE STODDARD	Camion pour fossé	4 216,13 \$
6895	MRC MEMPHREMAGOG	Maintien inventaire - Novembre	767,00 \$
6896	EXCAVATIONS ROGER	Fossé chemin du Ruisseau	786,43 \$
6897	GROUPE ENVIRONEX	Analyse d'eau	1 170,17 \$
6898	MATERIAUX LÉTOURNEAU	Ponceau	857,10 \$
6899	COUILLARD CONSTRUCTION	Niveleuse	5 850,70 \$
6900	VILLE DE MAGOG	Entente cour municipale	68,99 \$
6901	BELL CANADA	Bell - Appel sans frais	697,05 \$
6902	COLLÈGE SERVITE	Descente de bateau 2016	1 665,00 \$
6903	TRANSPORTEUR UNIFIÉ	Service de fauchage	4 311,56 \$
6904	PIÈCES D'AUTO & CAMION	Manche a lime	5,51 \$
6905	FONDS D'INFORMATION	Avis de mutation 4x8	32,00 \$
6906	LAURENTIDE RE/SOURCES	Collecte matières dangereuses	111,88 \$
6907	CHEM ACTION INC.	Transport Dicom	148,94 \$
6908	LOCATION COATICOOK	Scie et plaque vibrante	140,53 \$
6909	SANI-ESTRIE INC.	Contrat - Récupération	2 765,08 \$
6910	SCU - URBANISME	Consultation en urbanisme	390,92 \$
6911	MARCHE GUY PATRY	Achat conseil	159,14 \$
6912	RIGDSC	Enfouissement et Redevances	3 401,17 \$
6913	RIGDSC	Enfouissement et Redevances	0,00 \$
6914	LA CARTOUCHERIE	Encre Néopost	252,89 \$
6915	MICHEL LEBLANC	Castor - Chemin Bélanger	234,00 \$
6916	GRONDIN EXCAVATION INC.	Réparation de 3 ponceaux	24 870,25 \$
6917	MONTY SYLVESTRE	Dossier juridiques	2 983,40 \$
6918	SERRE & PÉPINIÈRE	Arbres	991,42 \$
6919	LA COOP DES CANTONS	Matériel pour cabane patinoire	1 804,41 \$
6920	RAPPEL RESSOURCERIE DES	Rapport d'expertise	2 624,31 \$
6921	FRONTIÈRES	Collecte, transport	1 572,43 \$
6922	AVIZO	Inspection du réseau - Ormes	2 192,57 \$
6923	LES AMUSEMENTS AIR EN CONSTRUCTIONS YVES	Contrat - Plaisirs d'hiver 2017 Restauration du St-James - paiement final	431,16 \$
6924	LESSARD		1 149,75 \$
6925	RÉGIE INCENDIE MASSAWIPPI	3eme versement	26 326,00 \$
6926	SCALABRINI ET FILS INC.	Installation de membrane chemin	10 405,24 \$
6927	BUREAU EN GROS	Fourniture de bureau	109,38 \$
6928	ANDRÉ MARTEL	Kilométrage	109,92 \$
6929	LUC DESLONGCHAMPS	Frais de représentation du dossier	431,40 \$
6930	GARAGE J-F CLICHE INC	Installation Pneu d'hiver	23,00 \$
6931	LAVAL-COM	Renouvellement 12 mois - pagette	164,88 \$
6932	EXCAVATION DANIEL ROY	Ponceau ch. Du Ruisseau	1 370,56 \$
6933	LES AGENCES SYLVIE	Accessoire pour poteaux en U	106,36 \$
6934	TELTECH	Poteaux en U	1 322,21 \$
6935	DICOM	Transport poteaux en U	377,78 \$
6936	VÉRONIQUE ROY	Remboursement bibliothèque	10,00 \$
6937	TEXEL	Membrane	3 683,80 \$
6938	LAURENCE GALVIN-WAGNER	Entretien ménager	400,00 \$
6939	FRANÇOIS LAMARCHE	Aide travaux de voirie	174,00 \$
6940	PAULINE DANSEREAU	Participation au CCU	30,00 \$
6941	HÉLÈNE DULAC	Participation au CCU	30,00 \$
6942	HYDRO QUÉBEC	Éclairage publique	338,84 \$
6943	MRC MEMPHREMAGOG	Certificats d'usager	12 572,00 \$
6944	LAURENTIDE RE/SOURCES	Collecte matières dangereuses	105,99 \$
6945	H.T.C.K.	Essence camion de voirie	170,00 \$
6946	STANLEY & DANY TAYLOR	Déchet et compost	3 103,85 \$

De ratifier le paiement des dépenses du chèque numéro 6874 au chèque 6946 pour un montant de 232 449.03 \$.

Adopté à l'unanimité.

13.3 Dépôt de l'état comparatif au 31 octobre 2016

Le directeur général dépose l'état comparatif au 31 octobre 2016.

14 DIVERS

14.1 Nomination du directeur général et secrétaire-trésorier auprès de Revenu Québec concernant la gestion des taxes de ventes

**Résolution
2016-219**

Il est proposé par la conseillère Nicole Gingras, et résolu de nommer et d'autoriser M. André Martel, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité à agir au nom et pour la municipalité dans la gestion des taxes de vente, TPS et TVQ auprès de Revenu Québec. Il est autorisé à signer toutes les documents requis concernant l'inscription, la procuration ou la révocation à ce qui concerne les taxes de vente TPS et TVQ.

14.2 Nomination du directeur général et secrétaire-trésorier auprès des services électroniques clicSQUR et services offerts par les ministères et organismes.

**Résolution
2016-220**

Il est proposé par la conseillère Chantal Montminy, et résolu d'autoriser M. André Martel, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité à signer tous les documents requis pour l'inscription, la modification et les communications en provenance ou vers Revenu Québec concernant clicSÉQUR et l'autorise à faire tout ce qu'il jugera utile et nécessaire à cette fin.

Adopté à l'unanimité.

15 PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen demande si le rapport d'Avizo pour la phase II est disponible pour consultation et se demande pourquoi que la municipalité investie de l'argent pour savoir si le terrain de l'ancien dépanneur est contaminé alors que l'on sait que c'est un fait. Le maire précise que la municipalité cherche connaître l'étendu de la contamination avant d'entreprendre des négociations avec le Ministère du Revenu, l'actuel propriétaire du site. Le directeur général précise que normalement les rapports d'expertises demandés par la municipalité sont d'ordre privé mais il va vérifier la possibilité de transmettre une copie du rapport au citoyen.

16 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée par le conseiller Gilles Viens, il est 20 h 40.

Denis Ferland
Maire

André Martel
Directeur général/secrétaire-trésorier